

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux aménagements de l'espace public dans le centre de la commune.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Il y a quelques mois, le centre d'Anderlecht, plus précisément la place de la Résistance et le parvis de l'école néerlandophone « Dertien » ont vu naître divers aménagements de l'espace public, notamment des balancelles. Ces aménagements ont été installés grâce au programme quadriennal de revitalisation du quartier « Biestebroeck ». Les aménagements de la place de la Résistance ont coûté 59.000€ et les 4 balancelles 76.000€. Le cahier des charges prévoyait que ces balancelles devaient être bien sûr résistantes à un usage intensif. Malheureusement, ni les balancelles, ni les aménagements de la place de la Résistance n'ont résisté bien longtemps aux assauts de ceux qui les ont brisées par un usage inapproprié. Maintenant, l'endroit n'a pas fière allure avec ses montants sans balancelle et ses potelets de bois renversés autour d'arbres malingres.

Ce gâchis a donc coûté 136.000€. Qui va payer la casse ? Ces aménagements vont-ils être remplacés par le même type d'équipements ? Ce gâchis était attendu, étant donné qu'il n'y a pas assez de gardiens ni d'agents verbalisateurs. Peut-être que quelques caméras qui fonctionnent et judicieusement placées auraient aussi pu réfréner les ardeurs des casseurs.

Mes questions sont les suivantes :

Ne pensez-vous pas qu'il est temps de passer au répressif après tant d'années de préventif ?

Ces aménagements vont-ils être remplacés ? Aux frais de qui ?

G. BORDONARO dit qu'il suit ce sujet depuis un certain temps. Le constat a bien été expliqué, cependant, il trouve facile de dire que c'est la faute de certains usagers d'avoir cassé les balançoires. Beaucoup de personnes se sont balancées dessus, notamment beaucoup d'enfants, pendant les deux semaines que cela a tenu. Il pense qu'à partir du moment où l'on met des balançoires publiques, accessibles à tous, il faut s'attendre à un usage intensif. Il se pose la question de la qualité de ces aménagements commandés par la Commune. Ce n'est pas normal que des balançoires ne tiennent que deux semaines. S'attendait-on à ce que ces balançoires soient utilisées par une ou deux personnes, et de façon totalement respectueuse ? Il fallait se douter qu'il en serait fait un usage très fréquent et très intensif ; dans ce cadre il faut penser à des qualités supérieures. Il ne veut pas mettre l'unique responsabilité sur les usagers, il ne faut pas généraliser.

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Tout d'abord, le montant que vous communiquez est faux. Il s'agit de dix balancelles dans l'ensemble du périmètre « Biestebroek » pour un montant de 41.500€. Concernant les aménagements de la place de la Résistance dans le cadre du contrat de quartier durable « Biestebroek », nous avons effectivement constaté que les balancelles qui étaient initialement prévues n'ont pas résisté.

Elle tenait d'ailleurs à bien faire la différence entre une balancelle et une balançoire, la balancelle ne permettant généralement que des mouvements lents et restreints alors que la balançoire permet des mouvements de plus forte amplitude. Nous avons donc dû acter que le système des balancelles, aussi résistantes soient-elles, n'est pas du tout approprié à l'usage qui peut en être fait dans ce type d'espace public.

Un contrôle plus approfondi sur la solidité des matériaux de l'enveloppe de ces balancelles devra être fait.

Il s'agit essentiellement, pour elle, autant d'une erreur de choix dès le départ, lors de la phase de programmation du contrat de quartier, qui date de plus de cinq ans, que d'un mauvais usage par certaines personnes. La responsabilité est selon elle clairement partagée. Restons objectifs et ne mettons pas la responsabilité uniquement sur les usagers.

Elle a demandé que nous remédions à cela en déplaçant les balancelles pour les installer dans des lieux plus appropriés. Nous sommes actuellement en discussion pour savoir exactement où nous les installerons. Les fonds mis en œuvre ne sont donc pas du tout perdus ni gâchés.

Pour ce qui est de la place de la Résistance et du parvis de l'école P13, j'ai demandé qu'on les remplace par les modules de jeux pour enfants qui ont fait leurs preuves, mais également par des îlots de verdurisation pour lesquels un budget existe en collaboration étroite avec Monsieur l'Echevin NEUZY et Madame l'Echevine MULLER-HUBSCH.

Cela me semble non seulement plus adapté mais correspondre également à la demande des riverains.

F. CARLIER rétorque qu'elle a trouvé les chiffres dans un point du Collège de mars 2019 ; elle ne les a pas inventés. Elle trouve dommage que l'on n'ait pas remarqué que les balancelles permettaient un usage moins intensif que les balançoires, alors que le cahier des charges mentionnait qu'elles devaient être assez solides pour subir un usage intensif. C'est un regrettable manque de prévoyance.